

APPEL À LA VIGILANCE : Écllosion de cas d'orthopoxsimien (Monkeypox) à Montréal et autres régions

Situation épidémiologique

En suivi de l'appel à la vigilance du 20 mai 2022 concernant un agrégat de lésions ulcéreuses inhabituelles d'origine indéterminée, 62 cas probables ou confirmés de l'orthopoxvirus simien ont été rapportés au Québec en date du 1^{er} juin 2022. Pour le moment, les cas sont majoritairement de Montréal. D'autres régions RSS ont déclaré des cas (Montréal et Les Laurentides). À l'heure actuelle, aucun cas n'a été confirmé chez une personne de la région de la Capitale-Nationale. Tous les cas sont des adultes de sexe masculin âgés entre 24 ans et 63 ans. L'écllosion continue d'affecter majoritairement des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Présentation clinique

La présentation clinique de la variole simienne inclut généralement un prodrome systémique de fièvre, frissons, sueurs nocturnes, céphalée, fatigue, myalgies, arthralgies et adénopathies, suivi de 1 à 3 jours plus tard par des lésions cutanées (cycle de macules, papules, vésicules, pustules et croûtes) débutant au visage et se déplaçant vers le reste du corps dont les mains, les pieds et les organes génitaux.

La période d'incubation est de 5 à 21 jours (habituellement de 5 à 7 jours). La maladie dure de 2-4 semaines. La période de contagiosité débute dès l'apparition des symptômes (incluant les symptômes systémiques) jusqu'à ce que les lésions cutanées soient entièrement croûtées, tombées et que de la peau saine soit présente.

Traitement et prophylaxie post exposition

Il n'y a pas de traitement spécifique pour la variole simienne. Une résolution spontanée des symptômes est généralement observée après 2 à 4 semaines. Les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de 12 ans sont plus à risque de complications.

Une vaccination en prophylaxie post-exposition est recommandée pour les personnes asymptomatiques âgées de 18 ans et plus ayant eu une exposition significative avec un cas probable ou confirmé après l'enquête épidémiologique et évaluation par la santé publique. Idéalement, celle-ci doit être débutée dans les 4 jours suivant la dernière exposition. Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) a émis un avis sur l'utilisation de ce vaccin [Vaccination contre la variole simienne](#). Pour plus de détails, consulter l'avis du CIQ sur l'utilisation de ce vaccin [Vaccination contre la variole simienne](#) ou la section [Vaccin contre la variole et la variole simienne](#) dans le *Protocole d'immunisation du Québec*.

Un corridor de service a été établi pour faciliter l'offre de vaccination dans la région de Montréal; et d'autres ententes pourront aussi s'ajouter, au besoin.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes seront ajustées selon l'évolution de la situation épidémiologique.

1. Mettre en place les précautions appropriées lors de l'évaluation clinique de patients présentant des lésions cutanées suggestives d'orthopoxvirus simien :

Il est important qu'un triage diligent permettant d'identifier les personnes présentant des symptômes de variole simienne soit mis en place dans les cliniques médicales et les centres hospitaliers afin que les mesures de précautions appropriées soient appliquées rapidement lors de la consultation. Pour plus d'information, consulter [les recommandations intérimaires concernant les Mesures de prévention et de contrôle pour les cliniques médicales et les centres hospitaliers de soins de courte durée pour la variole simienne](#), émise le 25 mai par l'INSPQ.

2. Évaluer et assurer la prise en charge des personnes présentant des lésions cutanées ou au niveau des muqueuses inhabituelles :

- Envisager les étiologies les plus communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, le virus varicella-zoster ou la lymphogranulomatose vénérienne. Se référer aux [Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement](#) et les [guides d'usage optimal de l'INESSS](#) pour connaître les tests diagnostiques et les recommandations de prise en charge.

3. Investiguer les personnes répondant à la définition de cas suspect ou probable d'infection à orthopoxvirus (Voir encadré).

- a. Se référer à la **correspondance émise par le Laboratoire de santé publique du Québec** le 27 mai 2022 pour connaître les particularités liées aux prélèvements, spécimens et analyses requis pour la recherche de cet agent pathogène (Voir annexe). Ce document indique de recourir à des modalités de transport de catégorie A pour l'acheminement des prélèvements. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de se conformer aux exigences de la catégorie A, il serait raisonnable de placer les prélèvements pour l'orthopoxvirus simien dans un emballage distinct en catégorie B (seulement les échantillons d'orthopoxvirus dans la boîte) Pour plus de détails, consulter le document [Transport des matières dangereuses | LSPQ | INSPQ](#)
- b. Si des prélèvements sont réalisés, en aviser le ou la microbiologiste-infectiologue de garde au laboratoire afin de s'assurer de leur traitement prioritaire.

4. Recommander à la personne symptomatique sous investigation pour une variole simienne de :

- S'isoler à domicile jusqu'à la résolution des lésions (ou avant si un diagnostic alternatif est posé);
- Porter un masque médical lors d'interaction sociale;
- Couvrir ses lésions;
- Éviter les relations sexuelles;

De plus, toute autre mesure de prévention jugée nécessaire pourra être recommandée par le clinicien selon la présentation clinique.

5. Signaler rapidement à la DSPublique du CIUSSS de la Capitale-Nationale toute personne répondant aux définitions de cas suspect, probable ou confirmé:

Par téléphone ou en utilisant le [formulaire de déclaration des MADO](#) afin que l'équipe de la DSPublique puisse rapidement procéder à l'enquête épidémiologique et aux interventions auprès des contacts.

Ces recommandations intérimaires pourraient être modifiées au cours des prochains jours selon l'évolution de la situation. Les professionnels du réseau sont invités à suivre ces mises à jour.

DÉFINITIONS DE CAS

CAS SUSPECT

Personne qui présente des lésions cutanées¹ avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente.

OU

Personne qui présente des lésions cutanées¹ génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.

CAS PROBABLE

Est un cas suspect qui répond à l'un des critères suivants :

- exposition significative² avec un cas confirmé de variole simienne dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes;

OU

- homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes;

OU

- détection d'un virus du genre orthopox par un test de laboratoire approprié.

CAS CONFIRMÉ

Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié.

¹ Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions croustées.

² Exposition significative : Personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des lésions cutanées ou avec des liquides biologiques ou des surfaces et objets contaminés par les liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie du cas **OU** contact à moins d'un mètre face à face pendant 3 heures ou plus (cumulatif sur 24h) sans masque de procédure.

De l'information pour les professionnels concernant la variole simienne est disponible sur le site de l'[INSPQ](#) et sera disponible sous peu sur le site web du MSSS. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/>.

De l'information pour la population est disponible sur le site du gouvernement du Québec et sera mise à jour régulièrement : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/variole-du-singe>

Autres références concernant la variole simienne

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/orthopoxvirus-simian.html>
- <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/index.html>
- [Organisation mondiale de la Santé: Orthopoxvirose simienne fiche d'information](#)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les Info-MADO sont accessibles en ligne :

<https://www.ciussc-capitalesnationale.gouv.qc.ca/expertise-et-parteneriat/sante-publique/maladies-infectieuses/maladies>

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale :

- ▶ Téléphone : 418 666-7000, option 3, option 1
- ▶ Télécopieur confidentiel : 418 661-7153
- ▶ 03drspostedegarde@sss.gouv.qc.ca

Cette communication est adaptée d'un appel à la vigilance élaboré par le MSSS pour diffusion par les Directions de santé publique régionales